

Les hommes des classes 1867, 1868 et 1870, à moins d'être appelés deux années de suite, ce qui serait contraire à la règle, n'ont pu être appelés ou ne seront appelés qu'une fois.

En effet, la classe 1867, qui a été appelée en 1875, passe dans l'armée territoriale, le 1er juillet 1877.

Des classes 1868 et 1869, qui ont été appelés en 1876, la première finira son temps dans la réserve le 1er juillet 1878, c'est-à-dire avant l'époque fixée pour les matriculés; la seconde aura encore une année de réserve à accomplir et sera appelée.

Voici du reste pour une période de sept années, à compter de l'année courante, quelles seront les classes de réservistes exercés :

- En 1877, la classe de 1870.
- En 1878, les classes 1869 et 1871.
- En 1879, la classe 1872.
- En 1880, les classes 1871 et 1873.
- En 1881, les classes 1872 et 1874.
- En 1882, les classes 1873 et 1875.
- En 1883, les classes 1874 et 1876.

Et ainsi de suite, régulièrement, toutes les classes étant, à partir de 1880, convoquées dans la deuxième et la quatrième année de leur temps de réserve.

Dans sa dernière audience, le tribunal de police municipale a jugé les contraventions suivantes :

Trouse manifeste	10
Tapage injurieux	10
Violences légères	10
Défaut d'éclairage à une voiture.	4
Urinement	1
Vêtement de charbon d'une voiture dans des sacs	1
Défaut de balayage	1
Conservation de consommations après l'heure	1
Stationnement dans un cabaret après l'heure	4
Alcool remis	3
Acquittements	3

Un accident est arrivé à un attelage, hier, dans l'après-midi, au Pont-Rouge, route de Lannoy.

Un des deux chevaux qui conduisaient une voiture s'est affaissé tout à coup, il était mort. Le conducteur qui le montait a fait une chute dont il n'est résulté aucune suite.

Notre gendarme arrêté, avant-hier, à Croix, un individu nommé Emile Pollet, journaliste, âgé de 19 ans.

Il s'était introduit un domicile d'un tisseur, pour lui enlever plusieurs objets : une paire de bottines et un porte-monnaie.

Le SERVICE DES ÉPIZOOTIES. — Par arrêté de M. le préfet du Nord, en date du 7 mars, il est créé dans le département du Nord un service permanent des épizooties.

Les communes du département sont réparties en 51 circonscriptions. Voici le tableau de l'arrondissement de Lille :

Dervaux, à Armentières : Toutes les communes du canton d'Armentières.

Gruson, à Cysoing : Toutes les communes du canton de Cysoing.

Boursier, à Haubourdin : Toutes les communes du canton d'Haubourdin.

Pâtory, à La Bassée : Toutes les communes du canton de La Bassée.

de l'enterrement suivi par le maire à défaut de la présence du curé, qui aurait refusé de donner à la défunte des funérailles chrétiennes.

En somme, nous ne citons le fait que pour exprimer notre doute et nous voulons faire à ce sujet nos plus expresses réserves. Nous réparaons aujourd'hui cet oubli et nous attendons avec confiance la rectification que l'autorité ecclésiastique ne peut manquer d'adresser au *Libéral* de Cambrai.

La *Patrie* annonce que les élections pour le renouvellement des conseils généraux sont fixées au 15 juillet prochain.

Plusieurs individus réunis sur la place de Bondues, s'amusaient dimanche soir vers 10 heures à troubler la tranquillité publique, lorsque le garde-champêtre, attiré par le bruit, voulut rétablir la paix.

Un des tapageurs s'élançant au même moment contre un individu nommé Deroubaix, et lui portait au visage un coup qui le renversa. Se relevant aussitôt et furieux, Deroubaix se rua sur son adversaire, mais, il se trouva face à face avec un troisième individu nommé Jules Six, charretier à Wambrechies, il lui appliqua un coup de poing de la force de celui qu'il avait reçu, Jules Six tomba sans connaissance. Relevé par le garde-champêtre, on prodigua au blessé tous les soins nécessaires.

Procès-verbal a été dressé contre Deroubaix.

Le Comice Agricole a tenu séance hier.

Au cours de la séance, M. le président a annoncé deux excellentes nouvelles :

M. J. Brame, sénateur, membre du Comice, prie l'Association de vouloir bien accepter un certain nombre d'ouvrages traitant de l'agriculture en général.

Le Comice accueillit avec empressement cet envoi gracieux et charge M. le secrétaire général d'en exprimer toute sa gratitude à l'honorable sénateur du Nord.

M. des Rotours, député, également membre du Comice, écrit à M. le président qu'il espère obtenir incessamment de M. le ministre de l'Agriculture la subvention annuelle de 2,000 francs pour la station agronomique.

Six des bourses créées par l'Etat à l'Ecole supérieure de Commerce de Paris, seront vacantes à la rentrée prochaine.

Un Concours pour l'obtention de ces bourses sera ouvert le 16 juillet 1877 : à Paris, Dijon, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Rouen, Lille et Nancy.

Le programme détaillé des connaissances exigées des candidats, pour subir les épreuves, sera envoyé sur demande adressée au Directeur de l'Ecole supérieure de Commerce de Paris, rue Amelot, 102.

M. Dumont, conseiller à la Cour de cassation, qui vient d'être nommé président de Chambre, a rempli les fonctions de premier président à Douai, après avoir tenu pendant plusieurs années le premier rang au barreau de la Cour d'appel.

L'Incendie de Comines : Mercredi matin à eu lieu l'enterrement des trois malheureuses victimes de l'incendie du hameau de Ste-Marguerite, à Comines. L'affluence était très-considérable.

Mme Clarisse, morte en se dévouant au salut de ses deux enfants, n'avait que 28 ans. L'aînée des enfants, Julie, était âgée de cinq ans. Le plus jeune, un petit garçon, n'avait que dix mois à peine.

Le mari, absent en ce moment, comme nous l'avons dit, s'occupait de la préparation des lins. La perte qu'il subit de ce chef, en marchandises détruites, est de 1,400 francs assurés à la C<sup>e</sup> l'Union générale.

monier de la garnison et M. le commandant des chasseurs avaient donné leurs soins et présidaient à cette petite fête vraiment de famille. Jamais, peut-être, les braves soldats n'avaient mieux compris, en effet, que le régiment est une famille.

Le quartier populaire de Saint-Sauveur s'est montré aussi fort touché de cet épisode de la première communion de 1877. Il ne l'oublia pas.

L'exactitude du récit du *Mémorial* est facile à vérifier; il n'en est pas de même de la note suivante que nous lisons en même temps dans le *Progrès du Nord* :

« Dimanche dernier, dans une commune des environs de Lille, avait lieu en grande pompe la cérémonie de la première communion. Les mères, parées de leurs plus beaux atours, conduisaient à l'église leurs enfants portant le cierge, muni du bouquet traditionnel, lorsque soudain, en face du presbytère, l'une d'elles vit avec la plus grande surprise, une femme ayant l'habit religieux se précipiter sur son petit garçon, lui arracher son bouquet et le fouler aux pieds.

« Un nombre de spectateurs de cette étrange scène crurent d'abord à un accès de folie. Il n'en était rien. La mère de l'enfant avait tout simplement oublié de faire l'acquisition du malencieux bouquet au couvent du lieu.

« De là, un vif désappointement chez la principale intéressée, qui n'avait pu comprendre qu'une mère de famille n'achetât pas 25 fr., au *majorem Dei gloriam*, ce qu'elle pouvait se procurer ailleurs pour 4 fr. 95.

« On rit beaucoup de cette petite aventure dans la commune en question.

« Cette note du *Progrès* appelle quelques questions :

« Quelle est cette commune ?

« Quelle est cette femme ayant l'habit religieux ?

« Quelle est cette mère de famille à qui l'on voulait vendre 25 fr. un bouquet de 4 fr. 95 centimes ?

« Comme nos confrères extrêmement désireux de connaître cet incident d'une manière plus positive, nous attendons la réponse du *Progrès*.

L'exposition de Compiègne s'organise. Les bâtiments sont commencés et dans peu de temps la charpente principale sera montée. En même temps, le jardin de l'exposition horticole se dessine, attendant les fleurs et les arbustes qui doivent concourir à son embellissement.

Plus de 400 exposants industriels sont inscrits. La section de l'enseignement commence à recevoir des adhésions, ainsi que l'exposition artistique, à laquelle un certain nombre de peintres et de sculpteurs ont déjà promis de prendre part.

L'industrie sucrière sera brillamment représentée.

Nous rappelons aux industriels de l'arrondissement de Lille qui désirent prendre part à l'exposition de Compiègne, qu'il doivent envoyer dans le plus bref délai, au plus tard le 31 mars courant, leur demande d'admission, à M. Huron, président de la commission.

La commission fait en ce moment son travail de classement, et les retardataires pourraient ne pas être placés selon leur désir.

Une tentative d'incendie a eu lieu, dans l'avant-dernière nuit, rue d'Aboukir à Lille. — Des passants attardés s'étant aperçu que le feu venait de se déclarer à l'étage d'une maison occupée par des locataires, s'empressèrent de porter secours et purent l'éteindre en quelques instants.

Interrogée sur les causes présumées de cet incendie, la personne qui habitait la chambre habitée quelques explications embarrassées et finit par avouer en être l'auteur volontaire.

Elle a été mise aussi en état d'arrestation.

Les faux monnayeurs arrêtés lundi, à Lille, pour fabrication et émission de pièces de 1 fr. sont les nommés Boute, 28 ans, chaudronnier, à La Madeleine, rue J. Lefebvre ; Auguste Théry, 31 ans, tisserand, rue de Bailleul ; Jules Théry, 28 ans, paqueteur, rue Lhermine, et P. Théry, 45 ans, jardinier, rue de Bailleul.

Lo police a saisi dans leur domicile les moules et instruments ayant servi à la fabrication des pièces ainsi qu'une certaine quantité de fausse monnaie.

Petit marché au blé à Lille : 950 hect. Les ventes ont été moins lentes que les marchés précédents, sans qu'il ait été possible d'obtenir de meilleurs prix. On a traité de 22 à 24,50 l'hect., sans changement commercial.

Les farines ont coté 38, 38,50 et même 59 fr. les 100 kil. Plusieurs boulangers s'étonnent de ces cotes, la plupart des fariniers étant vendeurs de 37 à 37,50.

Le 17 courant, on a retiré de l'Escuat, à Saint-Amant, le cadavre d'un homme, âgé de 48 ans, pontier à Chateau-Abbaye. Le 15, le cadavre de sa femme était également retiré de l'Escuat sur le territoire de la Plaigne (Belgique). Les époux Pinte étaient allés, le 10 février, passer la soirée chez leurs parents, Fines-Jez-Mortier, qu'ils ont quittés vers neuf heures et demie du soir. Ils étaient accompagnés de leur frère qui les conduisit jusqu'à la sucrerie de Fines, en suivant l'Escuat. Là, ils se séparèrent. Depuis lors, les époux Pinte n'avaient plus reparu, ce qui, trompés par l'obscurité, ils sont tombés dans le canal.

Le 19 courant, vers 9 heures du matin, un incendie s'est déclaré chez la veuve Devillers, journalière à Gonnelieu. Le feu a pris naissance dans la cheminée, qui était en mauvais état, et s'est communiqué à quelques boîtes de paille qui étaient dans le grenier. Malgré les prompts secours apportés, on n'a pu préserver deux petites habitations qui laissent partie du même bâtiment.

Les pertes totales s'élevaient à 2,000 francs environ; elles sont couvertes par deux assurances.

Etat-civil de Roubaix

SUITE DES PUBLICATIONS DE MARIAGES du 18 mars. — Pierre Desreux, 24 ans, dessinateur, et Angélique Lericque, 20 ans, tisserande. — Paul Voisard, 23 ans, mécanicien, et Romane Destoop, 21 ans, tisserande. — Louis Devitte, 24 ans, fleur, et Léontine Bossut, 25 ans, dévideuse. — Caliste Leroy, 32 ans, concierge, et Clavie Bossut, 31 ans, tisserande. — Jules Masquellier, 29 ans, peigneur, et Philomène Rogé, 27 ans, ménagère. — Camille Heddebaut, 30 ans, marchand boulanger, et Marie Marin, 27 ans, sans profession. — Henri Liagre, 35 ans, serrurier-poilier, et Marie Feiter, 35 ans, sans profession. — Edouard Dumex, 35 ans, chapelier, et Maria Housier, 25 ans, rattachée. — Hector Delcroix, 31 ans, chauffeur, et Lisa Cheire, 22 ans, repasseuse. — Pierre Provost, 57 ans, commissionnaire public, et Anne Voreux, ménagère. — Paul Destombes, 26 ans, architecte, et Laure Pessel, 23 ans, sans profession. — Pierre Maes, 25 ans, journalier, et Alphonsine Mastdagh, 21 ans, soignante. — Charles Beaucaire, 34 ans, teinturier, et Sophie Parent, 24 ans, ourdisseuse. — Ildevert Vandenberghe, 25 ans, fondeur, et Irma Hertelot, 25 ans, bobineuse. — Carlos Ployette, 26 ans, teinturier, et Sophie Martin, 24 ans, sans profession. — Pierre Fontaine, 37 ans, tisserand, et Céline Turpin, 20 ans, rattachée. — Arthur Crepelle, 26 ans, rétreur, et Adèle Leconte, 24 ans, bobineuse. — Jules Crépelle, 24 ans, lamier, et Omerine Remy, 24 ans, rattachée. — Louis Tirlot, 25 ans, tisserand, et Maria Torcq, 23 ans, tisserande. — Adolphe Deber, 21 ans, employé de commerce, et Florine Belmont, 21 ans, tailleuse. — Henri Celdre, 29 ans, papelier, et Victorine Caumartin, 26 ans, tisserande.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 21 mars. — Cyrille Reinaud, rue de la-de-la-Grèze. — Joseph Leclercq, rue Fin-de-la-Guerre. — Héloïse Maschelein, rue Saint-Jacques. — Joseph Vanhoutte, rue Saint-Pierre.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 21 mars. — Lucie Besème, 65 ans, épouse de Joseph Delporte, rue du Mont-à-Leux. — Marie Malin, 62 ans, épouse de Henri Emahizo, au Brun-Pain. — Hortense Chambart, 34 ans, épouse de Pierre Scrite, rue des Piats.

UN OBÈLISQUE ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le vendredi 23 mars 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de M. LÉON LECOCQ, rentier, décédé à Roubaix, le 21 mars 1876, dans sa 79<sup>e</sup> année, et de Dame MARIANNE DUMAZY, son épouse, décédée à Lille, le 21 avril 1876, dans sa 78<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille LESTIENNE-DE PROOST, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JEAN-BAPTISTE-NARCISSE LESTIENNE, décédé subitement à Bruxelles, le 20 mars 1877, dans sa 71<sup>e</sup> année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux obsèques et service funéraires qui auront lieu le samedi 24 courant, à midi, en l'église paroissiale de Saint-Boniface (Ixelles). — Rassemblée à la maison mortuaire, à 11 h. 3/4. 2<sup>e</sup>, avenue de la Toison-d'Or. 15325

Le cabinet de M<sup>e</sup> ROBERT, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

M. Schopier, appelé à Paris pour affaire urgente, est obligé de remettre à plus tard, la soirée annoncée pour le jeudi 22 mars. Il prie les personnes munies de cartes à cet effet, de se faire rembourser le montant par les maisons qui les leur ont délivrées.

LETTRES MORTUAIRES ET OBIT. — *Impresserie Alfred Roubaix.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

Belgique

La société agricole du Nord ouvrira le 18 août, à Anvers, une exposition internationale de chevaux, de bestiaux, machines, instruments et produits agricoles.

Lehaussure, comme en 1864, l'éclat de cette fête agricole par l'organisation de concours spéciaux de plantes et de fleurs.

Des concours pour chevaux trotteurs (hard-work) de races belges et indigènes auront lieu le mercredi 22 août.

Pour les renseignements, s'adresser au gouvernement provincial à Anvers, bureau n<sup>o</sup> 4.

L'état de santé de l'impératrice Charlotte s'est aggravé. Depuis deux jours, la reine des Belges veille pieusement auprès d'elle à Terwenen. L'infirmité princière est en proie à un accès de folie furieuse; elle cherche à briser tout ce qui est autour d'elle. On craint que la maladie n'ait atteint son dernier période. La famille royale est dans une profonde tristesse.

Un tirage des obligations de Bruxelles a eu lieu hier. Les obligations primées sont les suivantes :

Le n<sup>o</sup> 402.451, remboursable par 100.000 francs.

Le n<sup>o</sup> 3.394, par 10.000 fr.

Le n<sup>o</sup> 438.906, 639.127 et 710.197, par 1.000 fr.

Le n<sup>o</sup> 44.978, 167.597, 168.628, 375.900, 639.533 et 715.942, chacun par 500 fr.

Le n<sup>o</sup> 11.340, 26.385, 185.976, 340.963, 447.183, 513.019, 527.413, 553.405, 570.824, 636.062, 654.954 et 668.045, chacun par 250 francs.

Une foule considérable a visité l'hôtel Emrique à Bruxelles, où le mobilier était exposé en vente. Ce mobilier est peu luxueux et de fort mauvais goût. On voit qu'Emrique ne tenait pas beaucoup à son intérieur. Ce qu'il y a de plus intéressant, ce sont les deux *sovereigns* en argent qui ont été offerts à l'ancien directeur de l'Union du Crédit par les sociétaires de cet établissement et par le personnel de la Société Pauvres. Il y a aussi quelques armes prussiennes venues de Sedan, à la bibliothèque, elle est accompagnée de quelques livraisons de la *Revue britannique* et de *l'Économiste de la conversation* et de quelques romans.

Dans une chambre du premier étage, on remarque un calendrier à effeuiller, arrêté au jour de la fuite d'Emrique. En somme, les meubles de l'hôtel sont loin de valoir les tableaux comme choix et comme preuve de goût; mais tous les tableaux paraissent avoir été achetés en bloc, la même année, et l'on croit qu'Emrique les aura repris d'un amateur qui se trouvait dans l'embaras, faisant ainsi probablement une bonne affaire en même temps qu'une bonne action. Il est assez intéressant de noter qu'il ne figure pas de coffre-fort dans le mobilier d'Emrique.

Un habitant de Chartres a vu tout dernièrement Louise Lateau, la célèbre stigmatisée de Bois d'Haine.

On sait que plusieurs docteurs-médecins se sont succédé à différentes époques dans la chambre de Louise, étudiant les phénomènes pathologiques, constatant la complète abstention de nourriture en dehors de la communion quotidienne et cela depuis cinq années, vérifiant des faits inexplicables à leur science. Il paraît que les ecclésiastiques sont maintenant seuls admis à la scène merveilleuse du vendicé; et la faveur de cette admission doit être sollicitée longtemps à l'avance.

L'habitant de Chartres n'a pu entrer qu'à la place d'un autre qui avait manqué au rendez-vous.

Il était ce jour-là quinze visiteurs. A 2 h. de l'après-midi l'extase commençait. Louise, qui garde le lit depuis si longtemps, était couchée sur le dos, la tête renversée en arrière, les yeux ardents, immobiles, comme attachés à un objet invisible inaperçu du public, la physionomie animée par un demi-sourire, les mains posées sur le lit et presque jointes; le sang de ses stigmates baignait sa couche.

Les témoins lui ont présenté des reliques, dont plusieurs d'une authenticité douteuse; c'était l'occasion d'éprouver de nouveau le discernement de la jeune fille en des choses qui intéressent la piété. Une relique sûre était elle portée sous ses doigts qu'elle la prenait vite et la serrait avec un air de bonheur; elle laissait tomber immédiatement les autres en contact du bois de la vraie croix qu'aucun indice extérieur ne pouvait lui faire deviner, elle trébuchait tout à coup et se souleva comme un ressort avec un épanouissement indécible.

Les assistants ont recité dans la chambre plusieurs prières; durant la *Salve Regina* la pieuse fille rendait un visible hommage à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge; le mouvement de son corps et le feu de son regard trahissait un plus vif sentiment de l'âme.

On dit ensuite des oraisons en diverses langues : après le latin, le français, le flamand, viennent des formules allemandes prononcées par un prêtre de Cologne, puis du chinois que récite un Bruxellois, professeur de langues orientales. N'importe! Louise comprend tout, puisque elle accoutume par un sourire les témoins qui saluent d'une manière plus précise Jésus et Marie. A l'oraison pour le pape, son émotion est saisissante. On n'a pas oublié l'invocation : « Notre-Dame de Chartres, priez pour nous ! » et Louise l'a suivie avec attention et bonheur.

Enfin un prêtre a commencé la prière *O bone Jezu*. Alors l'extatique hausse la tête, se lève à moitié et garde cette attitude qui révèle le transport de la contemplation; sa physionomie s'illumine et prend la plus étonnante expression de l'amour; on dirait une appétition céleste au cœur de flamme devant l'époux divin.

Comte Muraire (pour la seconde fois), 13 MARS 1815.

Charles de Sèze, 1<sup>er</sup> juillet 1815. Henri de Pansey, 18 mars 1828. Ch. Portails, 6 août 1829.

Troplog, 19 décembre 1852. Devienne, 19 mars 1869. Mercier, 10 décembre 1877.

Comme on le voit, c'est Portails qui occupa le plus longtemps (pendant 23 ans) le poste de premier président de la cour suprême.

Il fut atteint, ainsi que vient de l'être M. Devienne, par le décret de 1852, sur la limite d'âge, et entra au Sénat.

Le *Figaro* annonce que l'évêque de Blois, M. Pallu du Parc, a donné sa démission. Il ajoute qu'il évoque de la démission de l'évêque de Blois remonte à deux mois déjà. M. Pallu du Parc est âgé de 73 ans.

Le *Gaulois* annonce que le général Tobernaeff, dont on avait annoncé le prochain départ pour Belgrade, vient au contraire de louer un appartement dans une grande maison meublée de la rue Lord-Byron, à la villa Dorée, où il paraît devoir résider un certain temps.

Le DUEL MAYER ET DE COMPIÈGNE. — La *Nouvelle Presse libre* de Vienne a reçu d'un ami de M. Mayer, qui a tué en duel le marquis de Compiègne au Caire, une lettre dont nous extrayons les détails suivants, donnés, paraît-il, par M. Mayer lui-même :

M. Mayer s'était rendu, le 18 février, au bal masqué donné à l'Opéra du Caire. En quittant la salle, vers une heure et demie de la nuit, il rencontra à la porte une dame déguisée en femme fellah, et qui se disposait, comme lui, à sortir.

Il l'interpella la dame qui, au milieu de la foule, l'avait froilé, par les mots : *La belle, la fathma, rach' fan' ente ?* (O femme, ô belle, veux-tu sortir ?) La dame ne répondit pas.

Le distributeur de billets ouvrit la porte à la dame et lui présenta un contre-marque, en disant : *Chodlak il diglietto, ia bent* (Prends ce billet, ô femme). Ces mots furent répétés par M. Mayer sans qu'il touchât la dame même du bout du doigt. Tous à coup M. Mayer reçut deux coups de poing sur le visage; son arrièvement fut tel qu'il ne put d'abord rien répondre à un monsieur qui s'avança vers lui en disant : « Si vous désirez me voir, vous me trouverez à la Société Géographique. » Ce ne fut que lorsque M. le marquis de Compiègne eut répété ses paroles qu'il répondit :

« Très-bien! monsieur. » Le lendemain, il lui envoya un des témoins de cette scène, M. Conomio. Comme le marquis ne voulait pas faire d'excuses, le duel fut fixé par les témoins au jeudi 22 février.

Sur le terrain, M. Mayer fit une proposition conciliatrice; mais le marquis la repoussa en disant : « Sur le terrain, on ne demande pas pardon. »

Le duel eut donc lieu, et M. Mayer tira entre le dixième et le troisième signal. Le marquis s'écria : « Touché à l'épaule ! et laissez tomber le pistolet; il alla au-devant de son adversaire et lui tendit la main droite qu'il soutenait de la gauche. Le lendemain, il exprima le désir de parler à M. Mayer, pour lui dire qu'il ne lui en voulait pas. Mais les médecins ne le permirent pas.

UN SUICIDE DES PLUS TRAGIQUES — On raconte dans le quartier du faubourg Saint-Antoine à Paris, la fin tragique d'une jeune et jolie charcutière du quartier.

M<sup>lle</sup> To... nous l'avons dit, était jeune et jolie, de plus, elle était veuve. La belle charcutière possédait un des magasins les mieux achalandés du populaire faubourg. Saulevec sa nièce, M<sup>lle</sup> E. J... elle faisait marcher sa maison, toujours merveilleusement approvisionnée.

Depuis quelques jours, un beau jeune homme, de tournure fort agréable, rôdait autour de la boutique et jetait à l'intérieur des regards curieux. M<sup>lle</sup> To... remarqua ce jeune homme, qui se décida à la fin à entrer et à faire des achats. Il devint un des meilleurs clients de la belle charcutière.

De son côté M<sup>lle</sup> J... avait aperçu plusieurs fois le jeune homme, et chaque fois qu'elle le voyait, elle rougissait et paraissait troublée.

M<sup>lle</sup> To... crut que le jeune homme venait pour elle et s'attendait chaque jour à une brillante déclaration de sa part, mais, comme elle avait promis à son mari défunt une éternelle fidélité, elle ne savait comment s'y prendre pour évincer l'amoureux car, sans oser se l'avouer, elle l'aimait.

Avant-hier, le beau jeune homme sollicita de M<sup>lle</sup> To... la faveur d'un entretien particulier, que celle-ci n'eut garde de refuser.

Le jeune amoureux alla droit au but et demanda à la jolie veuve la main de sa non moins jolie nièce, M<sup>lle</sup> E. J... dont il était épris. Cette demande stupéfit à tel point la charcutière qu'elle ne répondit pas. R... c'est le nom du jeune amoureux, prit son silence pour un acquiescement, et sortit heureux.

Quelle ne fut pas sa surprise, et celle des voisins, lorsqu'il la boutique ne s'ouvrit pas. On interrogea le concierge, et bientôt on apprit que M<sup>lle</sup> To... cruellement blessée par l'aveu du jeune homme, avait avalé une forte dose d'acide sulfurique; elle avait subi de nombreuses saignées, et mourut, en murmurant le nom de son meurtrier innocent.

On annonce la mort de M. Guérin, évêque de Langres.

C'est prêt est mort subitement, lundi soir, dans la cathédrale même, au moment où il revêtait ses ornements pontificaux.

Le cabinet de M<sup>e</sup> ROBERT, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

M. Schopier, appelé à Paris pour affaire urgente, est obligé de remettre à plus tard, la soirée annoncée pour le jeudi 22 mars. Il prie les personnes munies de cartes à cet effet, de se faire rembourser le montant par les maisons qui les leur ont délivrées.

LETTRES MORTUAIRES ET OBIT. — *Impresserie Alfred Roubaix.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

Belgique

La société agricole du Nord ouvrira le 18 août, à Anvers, une exposition internationale de chevaux, de bestiaux, machines, instruments et produits agricoles.

Le programme sera envoyé prochainement aux agronomes, éleveurs et industriels belges et étrangers.

La Société royale d'horticulture d'Anvers